

N° 22

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

OTTAWA, LE JEUDI 28 MARS 1974

Deux heures de l'après-midi

PRIÈRE

M. MacDonald (Cardigan), appuyé par M. Dubé, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill C-17, Loi modifiant la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants, qui est lu une première fois, l'impression en est ordonnée et la deuxième lecture en est fixée à plus tard aujourd'hui.

Le texte du message et de la recommandation du Gouverneur général imprimé en conformité des dispositions du paragraphe (2) de l'article 62 du Règlement, au sujet du bill précité se lit ainsi:

Son Excellence le gouverneur général recommande à la Chambre des communes une mesure modifiant la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants de façon à porter du 31 mars 1974 au 31 mars 1975 la date limite jusqu'à laquelle le Directeur des terres destinées aux anciens combattants peut accepter des demandes de vente, d'avance, de prêt ou d'octroi en vertu des Parties I, II et III de la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants, de la part des anciens combattants qui ne sont pas liés au Directeur par un contrat en vigueur le jour de la réception des demandes.

Il est donné lecture de l'ordre portant deuxième lecture et renvoi au Comité permanent des affaires des anciens combattants du Bill C-17, Loi modifiant la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants.

M. MacDonald (Cardigan), appuyé par M. Dubé, propose,—Que ce bill soit maintenant lu une deuxième fois et déferé au Comité permanent des affaires des anciens combattants.

Après débat, cette motion, mise aux voix, est agréée.

En conséquence, ce bill est lu une deuxième fois et du consentement unanime, déferé à un Comité plénier.

La Chambre poursuit sa séance en Comité.

A cinq heures de l'après-midi, M. l'Orateur reprend le fauteuil.

Du consentement unanime, la Chambre revient à l'appel des *Motions*.

M. Macdonald (Rosedale), membre du Conseil privé de la Reine, dépose sur la Table,—Copies, en français et en anglais, d'un télex du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, à l'industrie pétrolière, relativement au prix du pétrole canadien, en date du 28 mars 1974. (Document parlementaire n° 292-7/4).